

N° de médiateur :

Réception de la demande :

Contrat d'achat / de vente

Numéro de contrat :

Titulaire du dépôt :

Le(s) client(s) soussigné(s) procède(ent), par le présent formulaire de contrat S-Deposito susmentionné, à des achats/ventes auprès de BB WERTMETALL AG d'argent de qualité au moins égale à 999,5 sous la forme de granules d'argent produits par des fabricants certifiés selon la norme « Good-Delivery-Standard ».

Conventions de transaction

Le prix d'achat, respectivement le prix de reprise de l'argent est calculé à partir du prix spot de l'argent à la date de mise en œuvre de la transaction, avec l'application d'une majoration, respectivement d'une minoration fixe pour l'administration, le transport et le stockage ou le transfert. Les prix en vigueur sont publiés sur <https://bb-wertmetall.ch/fr/>.

Les indications de poids dans S-Deposito sont communiquées en grammes et en fractions, ainsi que dans les unités de poids traditionnelles harmonisées sur l'once Troy (OZ) aujourd'hui en vigueur dans le cadre des fluctuations historiques et régionales :

1 talent	31'104 g	1'000 onces troy	2'000 shekels	9'000 drachmes
1 once troy	31,104 g		2 shekels	9 drachmes
1 shekel	15,552 g			4,5 drachmes
1 drachme	3,456g			

Montant de l'investissement total : talent(s) (au moins 1, puis par palier de 1/2 talent)

Le client paie, en fonction du montant de l'investissement total, une commission calculée à hauteur de 5,0 % du prix de l'argent en vigueur.

Prix de l'argent en vigueur pour le montant de l'investissement total : commission calculée :

Versement unique : (au moins 10% du prix actuel de l'argent conformément à l'objectif total d'investissement)

Le vendeur s'engage au versement unique suivant : Échéance :

Versements consécutifs : Le vendeur s'engage à effectuer pendant au moins 1 an (puis reconduction automatique sauf résiliation) les versements suivants (au moins 250 CHF/ 200 € par versement) par avis de débit ou virement permanent.

Montant du versement :

Début du versement :

Fréquence du versement :

Conditions particulières :

Plan de prélèvement

(Un montant minimum de 2 talents doit être présent depuis au moins 12 mois sur le compte S-Deposito.)

Par le présent document, le client charge BB WERTMETALL AG d'effectuer les virements en faveur du compte bancaire ou postal désigné ci-après, au détriment de son compte S-Deposito susmentionné, après avoir vendu aux prix de reprise les quantités d'argent correspondantes.

Montant à prélever (Prélevement minimal 250CHF/200€)	Debut du prélèvement :	Fréquence :
IBAN :	BIC/Swift-Code :	Titulaire du compte :

Déclaration finale

Le client signataire confirme avoir reçu les documents de base suivants relatifs à ce contrat - les CGV, les Conditions particulières S-Deposito, les Conditions de commande, de livraison et de paiement, les Conditions contractuelles relatives au dépôt collectif, la Déclaration de protection des données - ainsi qu'une copie de cette demande qui a été lue et avec laquelle il est d'accord. Le client prend lui-même toutes les décisions d'achat et de vente et se charge aussi lui-même des clarifications nécessaires relatives aux situations personnelles et matérielles, savoir le gout et l'esprit du risque. Il confirme avoir eu connaissance qu'il n'existe aucun droit de résiliation pour l'achat et la vente de métaux précieux dans S-Deposito.

Lieu, Date, signature(s) client(s)